

PRISE EN CHARGE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES

NUMÉRO VERT NATIONAL 0 800 130 000

PERSONNES CONFINÉES ANGOISSÉES

PTA
0 809 109 109

CMP DE
SECTEUR
ADULTES

En cas de besoin
(liste de symptômes)

CMP Angoulême
05 45 95 38 66

CMP Cognac
05 17 22 31 15

CMP Barbezieux
05 45 78 95 25

CMP Soyaux
05 45 24 22 10

CMP La Rochefoucauld
05 45 23 25 44

CMP Ruffec
05 45 31 00 96

PASS-PSY
05 45 95 21 37

LIEU-DIT
05 45 38 49 49

Infirmiers
Psychologues

Consultation
téléphonique
Infirmière

Consultation
téléphonique et
téléconsultation médicale

Du lundi au
vendredi
10h à 18h

Du lundi au
vendredi 9h à
19h Le samedi
9h -12h

Du lundi au vendredi
9h à 17h

PROFESSIONNELS DU MÉDICO-SOCIAL, PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBERAUX ET OPÉRATEURS D'IMPORTANCE VITALE

CUMP
05 17 20 33 00

Plateforme asso SPS
0 805 23 23 36

Psychologue,
psychiatre et
infirmier

Psychologues

Consultation
téléphonique

Consultation
téléphonique

7jours/7

7 jours/7
24h/24

DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES DES ENFANTS

Plateforme « la moindre des choses »
05 45 67 06 02

Psychologues
Psychomotriciens
psychiatres

Consultation
téléphonique

Du lundi au vendredi
9h à 17h

FAMILLES ENDEUILLÉES

CUMP
05 17 20 33 00

Psychologue,
psychiatre et
infirmier

Consultation
téléphonique

7 jours/7

Urgences psychiatriques UAOCC 05 45 67 59 80
24 heures/24 – 7 jours/7

Violences conjugales n° départemental : 0 800 16 79 74 – 7 jours/7 – 24 heures/24
n° national : 39 19

PRISE EN CHARGE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE AU BÉNÉFICE DES PERSONNES

NUMÉRO VERT NATIONAL 0 800 130 000

PROFESSIONNELS HOSPITALIERS

PERSONNEL DES EHPAD

